

# LA CHARTE



# DE L'ARBRE

**Retrouvez ci-dessous l'ensemble des messages qui nous sont parvenus suite au sondage mis en ligne sur la charte de l'arbre. (Maj au 22 juin 2023)**

Bonjour,

Je souhaiterais que l'on privilégie des arbres et arbustes moins gourmands en eau et moins allergisants, je trouve qu'il y a trop de bouleaux par exemple à St Grégoire responsables de beaucoup de gênes et désagréments. Indispensable ! Mais ça requiert de la volonté et du contrôle pour que l'application soit effective.

Je trouve que le message n'est pas en ligne avec les actes. Depuis que nous sommes à Saint Grégoire, j'ai vu disparaître tous les arbres devant l'église, mon nouveau voisin a détruit tous les arbres de son terrain pour y poser sa maison (dont un arbre qui abritait une chouette « protégée », sans parler du lotissement en bordure de Robinson qui est pour moi un véritable scandale (aucune info ni implication des Grégoriens). On a désormais le sentiment qu'à Saint Grégoire, avec de l'argent tout est possible.

J'espère que les mots et engagements seront désormais à la hauteur ! ...

Indispensable

La définition de l'arbre dans la charte de Saint Grégoire devrait reprendre la définition de l'INIGNF et ne pas la restreindre aux sujets de cinq mètres et plus.

Cette charte s'imposera-t-elle uniquement aux personnes signataires ?

Les sanctions financières en cas de non respect de la charte seront du ressort de quelle autorité ?

Pour quel usage ensuite ? Pour la plantation de nouveaux arbres ?

Pour l'instant nous constatons que de nombreux arbres sont abattus sur des terrains privés et publics.

Les tailles de haies se font principalement pendant la période de nidification. Les haies sont souvent remplacées par des structures non végétalisées. Les services techniques sont-ils vraiment formés à la gestion durable du végétal ? (sous-traitance également ?) Merci pour cette enquête.

C'est une bonne idée

Je partage les engagements et ce, d'un point de vue écologique et esthétique.

C'est vraiment de voir que la ville s'engage pour protéger les arbres, le cadre de vie des habitants et ceci en posant des actes forts et en proposant des actions de sensibilisation et d'information. Bravo !

Nous sommes sur la terre des arbres. Sans eux, nous devenons encore plus vulnérables : protégeons-les !

«Très bonne idée. Que les Grégoriens respectent tous les arbres de la commune et cessent de dégrader la nature qui appartient à tous (même sur les terrains privés). Avant d'abattre un arbre dans une propriété il serait souhaitable d'en référer à la Mairie et à l'Onf même sur une propriété privée!!! Il est temps que ces scandales cessent sur la commune !»

Je pense que la ville est très attentive à notre cadre de vie sans que l'on n'ait besoin d'une charte.

C'est une solution intelligente qui prépare l'avenir des générations futures.

Enfin une prise de conscience du patrimoine végétal par les élus de Saint-Grégoire, malheureusement si tardive que des atteintes irréversibles ont été commises (abattages sauvages et surtout artificialisation / imperméabilisation systématiques, sans contrôle notamment du maintien des surfaces de pleine terre !). Donc bien évidemment, la préservation des arbres et de la nature en ville est incontournable, depuis toujours. Encore faut-il que les élus admettent que cette protection n'a de sens que si elle s'applique aussi sur les propriétés privées. Par exemple, la délivrance d'autorisations de plus en plus nombreuses de piscines individuelles, impliquant la suppression d'arbres d'ornements, d'imperméabilisation des sols, de consommation d'eau POTABLE pour un usage de quelques jours/an pour un minimum de personnes... pose sérieusement question et fait douter de la véritable prise de conscience par les élus (principalement l'adjoint à l'aménagement qui délivre ces autorisations) des enjeux de transition écologique.

La notion de patrimoine COMMUN (les ressources naturelles, l'eau, l'air, les sols...) heurte sans doute les convictions locales d'une partie des habitants de Saint-Grégoire. Pourtant il s'agit bien de changer de paradigme et d'emporter tout le monde vers un futur désirable et ce futur n'est certainement pas le modèle des 30 glorieuses. Il y a un consensus scientifique à admettre que ces dernières ont plutôt été les 30 piteuses qui nous ont amenées aux désordres que nous subissons tous aujourd'hui. Cette charte est certainement louable mais qui va la respecter et qui va la faire respecter ? Nous avons besoin d'engager des actions publiques autrement plus efficaces et rapides.

Il manque deux points dans cette charte à mon avis :

- - un arbre mort est source de vie car de nombreux insectes, oiseaux et mammifères vivent et se nourrissent dans un arbre mort. Aussi, autant que faire se peut, il est nécessaire de conserver des arbres morts.
- -le système racinaire fin arbre prend un volume nettement supérieur à celui de son feuillage. Aussi, un arbre ne leur pas de développer correctement en pot et doit être en pleine terre. D'autant plus qu'avec les canicules, il n'est plus autorisé d'arroser les arbres et cela pourrait aboutir à leur mort.

Je suis contente de vivre dans une commune qui se soucie de l'environnement. Les arbres (en plus d'être beaux) sont de plus en plus importants avec la hausse des températures notamment (ex : quand il fait trop chaud, le canal est un endroit agréable à l'ombre de ses arbres).

C'est une démarche hé très intéressante. Il faut qu'elle aille vraiment au fond des choses et qu'elle ne se limite pas à du marketing green.

2 poids 2 mesures.

Inadaptée.

C'est important cet engagement arbre pour préserver notre ville et qu'il continue à y faire bon vivre.

Bonjour, les engagements peuvent être mis en place à condition que les citoyens fassent des efforts car chaque personne fais ça loi dans son jardin et taille sévère son arbre quitte à ce qu'il reste un tronc pour gagner de la lumière. Il faudrait qu'il y ait plus de prévention sur la taille

Bonne stratégie sur un parc existant déjà étoffé. Merci de soigner et entretenir aussi les arbres existants ex ..la «jungle » derriere le moulin ! Sur les passerelles bois, joli site à mettre en valeur avec especes adaptées et remarquables. Puis voir Aglae Design pour mettre en lumière ces arbres la nuit !! Magnifique concept !

Nous avons besoin des arbres et il est important d'avoir une politique ambitieuse sur ce sujet.

C'est important cet engagement arbre pour préserver notre ville et qu'il continue à y faire bon vivre.

À fond derrière ce projet qui fait l'essence même de cette ville si belle et si verte.

Cet engagement est essentiel car il participe à sauver la biodiversité ainsi qu'à notre confort individuel, et je le salue. Je tenais néanmoins à faire part de ma désolation quand je vois se multiplier sur des terrains privés les pelouses artificielles qui tuent le sol, la biodiversité et ne permettent pas à la faune de se nourrir.

Merci de faire tout ce que vous pouvez pour préserver notre nature.

C'est une excellente initiative très concrète pour contribuer à un environnement durable. Comme les arbres, nous devons cultiver nos racines !

C'est un bon début. Il ne faut pas oublier le pouvoir mellifère des arbres et planter des essences qui attirent les abeilles. Ce serait bien également de profiter de ce plan arbre pour éduquer les citoyens à la plantation d'arbres nourriciers.

Ces engagements sont indispensables et je les apprécie! Ils vont montrer l'exemple et invitent à participer. Leur portée pédagogique et informative est fondamentale! Bravo, il n'est jamais trop tard même si je regrette la tendance -en général- à la minéralisation des espaces publics, en tout cas jusqu'à maintenant... La charte de l'arbre est conséquente! Est-elle accessible ou abordable par tous?

C'est une excellente initiative très concrète pour contribuer à un environnement durable. Comme les arbres, nous devons cultiver nos racines !

Je soutiens mais il faudrait aussi soigner les arbres existants et nettoyer la zone de Robinson où se trouvent les passerelles bois. C'est un joli coin mais les arbres sont asphyxiés par les ronces et déchets !

C'est une excellente initiative. Mais, attention, l'expression «Charte de l'Arbre» est un peu restrictive. N'oublions pas la strate arbustive dont la part dans le calcul de l'indice de canopée est au moins aussi importante que celle de la strate arborée en particulier dans des communes périphériques comme Saint-Grégoire où les résidences avec jardins sont nombreuses.

La strate arbustive avec des essences persistantes et variées joue un rôle aussi important que les arbres à feuilles caduques sur la photosynthèse, la captation du CO2 et surtout sur la biodiversité.

Alors, s'il vous plaît, N'OUBLIONS PAS LES ARBUSTES.

Ces engagements sont très encourageants, malheureusement les actions d'entretien du patrimoine arboré communal sont parfois totalement opposées à ces derniers.

L'engagement numéro 13 par exemple prône les bonnes pratiques de taille, que penser alors de la taille des platanes en tête de chat réalisée à proximité de la Forge? Pourquoi d'ailleurs ne pas avoir taillé le haut des arbres? La nacelle était-elle trop petite? N'était-il pas plutôt possible de redonner une forme libre à ces arbres (au moins pour ceux qui sont situés à bonne distance des habitations) ?

Autre exemple, l'engagement numéro 14 vise entre autres à protéger les arbres communaux lors de travaux. Lors de la construction des immeubles situés sur l'ancienne propriété Chunky Milon, des engins ont endommagé un peuplier tremble sur l'espace communal, je doute que des sanctions financières aient été distribuées aux entreprises concernées. De plus, le magnolia devait être conservé sur la propriété, hors il a été arraché.

Dernier exemple, l'engagement numéro 4 propose d'informer les citoyens sur les EBC dans le PLUI. Il est

possible d'aller plus loin et de faire évoluer le PLUI pour que le nombre d'EBC augmente. Je pense par exemple à la bande arborée communale de l'avenue du général de Gaulle.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire !

Cordialement.

Très bien, il serait bien de laisser de la verdure aussi à la forge et autour des prochains projets de construction.

Deux poids deux mesures. Refuser - certainement à raison - un abattage pour cause de piscine privée. Mais la mairie bétonne à tout-va, dernier exemple les préfabriqués à la place des terrains de football. Vivement le changement de Maire.

Bonne initiative .....mais pas seulement en bordure ....et à condition que arbres et verdure ne disparaissent pas du centre au profit du béton. Un équilibre s'impose dans la répartition !

C'est bien !

Une bonne démarche

Bonjour, je trouve que la rédaction d'une charte de l'arbre est une excellente initiative à l'heure où il est indispensable de mettre en œuvre des actions pour lutter contre le réchauffement climatique et ses conséquences. Merci.